

Berne, le 13 août 2025

Paquet d'allègement économique et de déréglementation : Des mesures pour renforcer la place économique suisse

Les raisons du succès de la Suisse sont **de bonnes conditions-cadres pour l'économie**, la sécurité juridique, un ordre étatique responsable et un partenariat social qui fonctionne. Des avantages que la Suisse a acquis grâce à son indépendance.

Depuis des années toutefois, **la politique de gauche affaiblit la place économique suisse** en multipliant les réglementations, en développant à outrance l'État social et en renchérissant l'énergie en raison d'une politique énergétique idéologique totalement erronée. De plus, la majorité de centre-gauche au Conseil fédéral et au Parlement ainsi que l'élite économique autoproclamée d'Économiesuisse veulent rattacher la Suisse à l'**UE en crise, surendettée et surréglementée**, par un traité d'adhésion. Par-dessus le marché, les États-Unis nous imposent des droits de douane de 39%.

L'UDC demande depuis des années que l'économie soit soulagée ; cette demande est aujourd'hui plus nécessaire que jamais et c'est pourquoi le groupe parlementaire fédéral UDC a adopté **à l'unanimité**, le 13 août, les exigences suivantes pour renforcer la place économique suisse :

- 1) **Non au traité d'adhésion à l'UE** et donc non à l'obligation de reprendre dynamiquement (= automatiquement) le droit de l'UE ; non à la soumission à la juridiction de l'UE ; non au non-respect de l'indépendance de la Confédération suisse, des droits démocratiques du peuple suisse, de la neutralité suisse et du fédéralisme suisse.
- 2) **Oui à une gestion autonome de l'immigration** et donc oui à l'initiative populaire fédérale « Pas de Suisse à 10 millions ! (initiative pour la durabilité) » ([25.026](#)).
- 3) **Oui à de nouveaux accords de libre-échange modernisés** dans l'intérêt de la Suisse, notamment avec la Thaïlande ([25.066](#)), la Malaisie, les pays du MERCOSUR (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay), le Vietnam, la Chine, le Royaume-Uni, le Kosovo, le Mexique et les pays de la SACU (Afrique du Sud, Botswana, Namibie, Eswatini, Lesotho).
- 4) **Stop à la croissance de l'Etat ; oui à l'assainissement des finances publiques ; non à l'assouplissement du frein à l'endettement !**
 - a. **Limitier la coopération internationale à encore un milliard de francs par an au maximum**, en mettant l'accent sur l'aide humanitaire.
 - b. **Réduction des dépenses dans le domaine de l'asile à moins d'un milliard de francs par an grâce à l'initiative populaire fédérale « Stop aux abus de l'asile (Initiative pour la protection des frontières) »** et la mise en œuvre urgente des **interventions** suivantes, **transmises par le Parlement au Conseil fédéral**

N°	Titre de la proposition parlementaire	Transmis au CF
11.3831	Requérants d'asile. Conclusion d'accords de réadmission avec les principaux États de provenance	12.06.2014
18.3408	Exécution systématique des expulsions pénales	04.03.2019

21.3009	Expulsions par ordonnance pénale dans des cas mineurs, mais évidents	08.12.2021
23.3082	Offensive de rapatriement et expulsion systématique des délinquants et des personnes dangereuses	13.03.2024
23.3533	Mettre un terme à la migration secondaire irrégulière et lutter contre ses causes	13.03.2024
23.4351	Freiner la hausse des coûts dans le domaine de l'asile	18.09.2024
23.4440	Conclure un accord de transit avec un pays tiers pour y envoyer les Erythréens dont la demande d'asile a été rejetée	10.06.2024
23.4447	Agir contre les étrangers présents en Suisse qui commettent des violences pour défendre le régime qu'ils prétendent avoir fui	10.06.2024
24.3022 24.3035	Adapter le statut S pour renforcer son acceptation	02.12.2024 18.12.2024
24.3378	Limiter le statut S aux personnes qui ont réellement besoin de protection	02.12.2024
24.3498	Systématiser l'échange de données sur les migrants en situation illégale	19.06.2025
24.3716	Protéger la population. Pas de procédure d'asile ni de droit de rester sur le territoire pour les criminels	16.06.2025
24.3734	Protéger la population. Limiter systématiquement la liberté de mouvement des requérants d'asile criminels	16.06.2025
24.4508	Soutenir les cantons dans l'exécution des renvois	16.06.2025

De même, les interventions suivantes doivent être transmises au Conseil fédéral lors de la **session extraordinaire sur le thème de l'asile, de la session d'automne 2025** :

N°	Titre de la proposition parlementaire
24.4588	Revenir à l'essence du droit d'asile et, à l'instar de la Suède et du Danemark, ne plus accorder l'asile pour une durée indéterminée
25.3602	Abrogation du statut S pour les personnes venant d'Ukraine
25.3601	Suspendre le programme de réinstallation jusqu'à ce que le système d'asile soit stabilisé
25.3274	Lutter contre les mauvaises incitations dans la politique d'asile

- c. **Réduction des charges de personnel de la Confédération** à un maximum de 5 milliards de francs et **réduction des charges de « conseil et services externes »** à un maximum de 500 millions de francs par an.
- d. **Suppression de privilèges coûteux pour les employés fédéraux** (jusqu'à 7 semaines de vacances et 37% de bonifications de vieillesse pour la caisse de pension).
- e. **Remboursement complet de la dette liée à la loi Covid d'ici 2035**, comme décidé par le Parlement en septembre 2022. ([22.020](#)).

5) NON à l'augmentation des impôts et des taxes !

- a. **Abrogation de l'ordonnance sur l'impôt complémentaire de l'OCDE** pour les entreprises internationales (art. 129a de la Constitution). Cela concerne aussi bien l'imposition minimale des groupes d'entreprises ou des unités commerciales dans leur propre pays (Qualified Domestic Minimum Top-Up Tax, QDMTT) que l'imposition minimale des unités commerciales étrangères d'un groupe d'entreprises (Income Inclusion Rule, IIR).

- b. **Non à l'augmentation unilatérale de la TVA et des charges salariales pour financer l'AVS sans concept d'assainissement global** ([24.073](#)).
- c. **Non à l'initiative des Jeunes socialistes sur l'expropriation** ([24.082](#)).
- d. **Oui à la baisse de la redevance pour les médias d'Etat** à 200 francs par an et donc oui à l'initiative SSR « 200 francs, ça suffit ! » ([24.060](#)).
- e. **Non à la réglementation fédérale des crèches** et donc non à la loi fédérale sur l'accueil extrafamilial pour enfants (LAE) ([21.403](#)) et Non à l'initiative sur les crèches ([24.058](#)).
- f. **Non à l'introduction du congé parental** – rejet de l'initiative sur le congé familial.
- g. **Non à la loi fédérale sur l'imposition individuelle** ([24.026](#)) et donc **oui à la suppression de la pénalisation du mariage par la voie éprouvée du *splitting* du revenu** (initiative populaire « Oui à des impôts fédéraux équitables pour les couples mariés »), ([25.018](#)).
- h. **Oui à la baisse immédiate des prix de l'énergie et à l'augmentation de la sécurité d'approvisionnement en énergie suffisamment sûre** par la suppression de l'article 12a de la loi sur l'énergie nucléaire (contre-projet à « l'initiative stop au black-out »).
- i. **Annulation de la surréglementation anti-économique de l'industrie automobile** dans l'ordonnance sur le CO₂ entrée en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025.
- j. **Non à l'initiative pour un fonds climat** ([25.022](#)).
- k. **Renforcer l'économie réelle par une réforme de l'impôt anticipé** ([21.024](#)) ainsi que par **la suppression du droit de timbre d'émission sur le capital propre, du droit de timbre de négociation et du droit de timbre sur les assurances** ([09.503](#)).

6) NON à plus de bureaucratie !

- a. **Abrogation de la décision du Conseil fédéral de n'acheter qu'un maximum de 10% du matériel d'armement aux Etats-Unis.**
- b. **Non à l'initiative sur la responsabilité des multinationales 2.0.**
- c. **Non au paquet réglementaire de l'UE sur l'économie verte** et donc non à l'adoption du Carbon Border Adjustment Mechanism (CBAM) de l'UE, non à l'adoption de la directive européenne sur le reporting en matière de développement durable des entreprises (CSRD), non à l'adoption de la directive européenne sur la diligence raisonnable en matière de développement durable des entreprises (CSDDD), non à l'adoption du règlement européen sur la déforestation (EUDR) et non à l'introduction d'une loi sur le devoir de vigilance dans la chaîne d'approvisionnement.
- d. **Oui à l'installation de climatiseurs *split* sans autorisation, à la réduction de la bureaucratie liée aux autorisations dans le domaine de la construction et de l'environnement et à l'harmonisation des normes de construction.**
- e. **Non à l'interdiction des moteurs à combustion** ([25.3901](#)).
- f. **Non à l'extension de la conservation des données et non à l'obligation de fournir des données** pour les fournisseurs de services de communication privés (OCPT, ODCPT).
- g. **Oui à l'exemption de la bureaucratie statistique pour les entreprises** ([15.3120](#)).
- h. **Non aux dispositions anti-entreprises de la loi sur l'égalité ; oui à l'abrogation de toutes les règles de quotas existantes.**

7) OUI au marché libéral du travail !

- a. **Non à l'augmentation de la durée maximale d'indemnisation du chômage partiel à 24 mois** ([25.441](#)). Il n'y a aucune raison valable de l'accepter, étant donné la pénurie de main-d'œuvre qualifiée qui sévit actuellement.
- b. **Non à l'extension des salaires minimums cantonaux** et donc oui à la déclaration obligatoire générale des salaires minimums inférieurs aux salaires minimums cantonaux ([24.096](#)).

- c. **Oui à la transparence des caisses syndicales** et donc oui à la consultation des comptes annuels des organes responsables de l'exécution commune ([24.097](#)).
- d. **Oui à l'assouplissement de la saisie du temps de travail** et donc oui à une plus grande liberté d'organisation du travail à domicile ([16.484](#)) et oui à l'exemption de l'enregistrement du temps de travail pour les employés des start-ups ayant des participations dans des entreprises ([16.442](#)).